

■ **Licata & Schafer en liquidation**, à La Chaux-de-Fonds, société en nom collectif, exploitation d'établissements publics, etc. (FOSC du 27.02.2004, p. 8). Par ordonnance du 07.04.2004, le Tribunal civil du district de La Chaux-de-Fonds a prononcé la clôture de la faillite de la société. Si aucune opposition n'est formulée dans les trois mois qui suivent la publication de la suspension de la faillite, l'inscription sera radiée.

Journal no 1034 du 26.04.2004  
(02240588 / CH-645.4.095.819-8)